

CLOTILDE BUHLER, RÉDACTRICE RESPONSABLE

ACTUEL/

- 4 Social
- Santé-social
- Justice
- Jeunesse
- Enfance

POINT FORT/

- 7 **Cohabitation risquée en prison**
LAURA VON MANDACH, collaboratrice scientifique au Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire (CSFPP)
- 9 **Familles de détenus, familles de l'ombre**
VIVIANE SCHEKTER, directrice de l'association REPR
- 11 **Travail social en milieu fermé: quelle relève?**
DANIEL JAVET, directeur du Centre communal pour adolescents de Valmont (CPA), Lausanne, et DANIEL LAMBELET, professeur à la Haute école de travail social et de la santé, Lausanne
- 13 **«La prison reste un lieu de non-droit»**
Interview avec MURIEL TESTUZ, membre du groupe Infoprison

NEWS/AVENIR SOCIAL

- 14 Des sections aux actions

FORMATIONS

- 15 Formations continues des hautes écoles en travail social

L'enfermement: dans «Surveiller et punir» (éd. Gallimard, février 1975), le philosophe Michel Foucault en a dénoncé les travers allant jusqu'à signifier que la prison générerait elle-même de la délinquance au regard des conditions de détention et de la violence institutionnelle. Trente ans après sa mort – il est fêté cette année – les dernières nouvelles «du front» donnent à son analyse un regain d'actualité, au-delà de la seule commémoration.

Selon les derniers chiffres de l'OFS, le nombre de personnes condamnées en exécution de peine et de mesure s'est accru de 35% entre 1999 et 2013 pour atteindre un niveau record de 3667. Et le nombre de personnes purgeant une peine privative de liberté au lieu de s'acquitter d'une peine pécuniaire est en augmentation. Résultat: les prisons débordent de détenus. De nouveaux établissements voient le jour. Au printemps dernier, Curabilis est inauguré à Genève. Une prison pour mineurs – dès 10 ans – ouvre ses portes à Palézieux. Dans le Jura, le projet de réouverture de la prison de Delémont est sur les rails avec entre autres arguments, celui-ci: «Les réflexions menées actuellement aux Chambres fédérales sur une modification du Code pénal suisse portant notamment sur la suppression des peines pécuniaires avec sursis et l'augmentation du montant minimal journalier laissent à penser qu'il y aura une augmentation des peines privatives de liberté de substitution à faire exécuter en milieu fermé dans le canton du Jura». (www.jura.ch/DFJP)

Face à l'évolution des politiques pénales marquée par l'infléchissement sécuritaire, les travailleurs sociaux peinent à répondre à l'appel du milieu fermé comme le révèle le texte de Daniel Javet, directeur du Centre communal pour adolescent de Valmont, et Daniel Lambelet, professeur à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, dans l'un des textes de ce Point Fort consacré au milieu carcéral. Réinsertion et punition sont-elles compatibles? Les journées de la probation prévues pour 2015 par le Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaires (CSFPP) donneront sans doute aux professionnels du social de nouveaux éléments de réflexion. Pour l'heure, Laura Von Mandach, sociologue et collaboratrice scientifique au CSFPP, met l'accent sur la vulnérabilité accrue de la population carcérale dans un texte de présentation des Journées pénitentiaires qui se dérouleront à Fribourg du 11 au 13 novembre 2014.

Sous un autre angle, l'enfermement d'un individu concerne également ses proches et n'est pas sans conséquence sur leur vie. Viviane Schekter, directrice de l'association REPER, explique en quoi et pourquoi maintenir le lien reste essentiel malgré un risque élevé de déliquescence.

Quant à Muriel Testuz, membre du groupe Infoprison, organisateur en mars dernier des Journées de réflexion «Foucault: la prison aujourd'hui», elle souligne notamment une forme de déni politique quant à interroger les fondements, les conditions et les conséquences de «l'enfermement» quand bien même, en février dernier, un arrêt du Tribunal fédéral qualifie «d'illicites» et «humainement dégradantes» les conditions de détention de deux détenus à Champ-Dollon (*Arrêt du TF 26 février 2014*).

En attendant, un détenu meurt dans sa cellule après y avoir mis le feu sous l'œil d'employés respectueux de la procédure (*Bochuz, 2010*). Un détenu tue Adeline, sociothérapeute à la Pâquerette (*Genève, septembre 2013*) lors d'une sortie non «autorisable» selon le règlement. Existe-t-il d'autres manières de «punir» et «protéger»? A cet égard, nul doute que les travailleurs sociaux puissent contribuer à alimenter la réflexion. ■